

# École Saint-Jean-de-Matha

*Conseil d'établissement*

*Procès-verbal*

*de la 4<sup>e</sup> séance*

**Montréal, le 29 mars 2022, 18h30**

*Procès verbal de la 4<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil d'établissement  
tenue en ligne, sur plateforme Teams.*

Étaient présents

Mme Roxanne Lincourt, directrice  
M. Antoine Hébert, parent et président  
M. Mathieu Guillemette, parent substitut 1  
M. Mathieu Dupont, professeur  
Mme Catherine Léonard, parent substitut 3  
Mme Carole Clément, technicienne service de garde  
M. Ghodbane Abdelghani, parent substitut 5  
Mme Sophie Lapointe, parent  
Mme Josée Hébert, professeure  
Mme Julie Paquet, parent

Étaient absents

Mme Marilyn Arseneau, parent  
Mme Marlène Bélanger, parent  
Mme Sabrina Pasquiel, parent substitut 2  
M. Stéphan Lemieux, parent substitut 4

**1. Ouverture de la séance. Prise des présences et vérification du quorum**

À 18h30. Quorum atteint. En l'absence de Mmes Arseneau et Bélanger, M. Guillemette et Mme Léonard auront droit de vote pour la séance.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Hébert présente l'ordre du jour. Proposé par Julie Paquet, approuvé par Mathieu Guillemette.  
*Adopté à l'unanimité*

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance 25 janvier 2022.**

Proposé par Catherine Léonard. Appuyé par Antoine Hébert.

*Adopté à l'unanimité*

**4. Mot de la direction**

S.O. Tous les sujets seront discutés dans les prochains points.

**5. Période réservée au public**

S/O

**6. Conseil d'établissement**

**6.1. Fiches CÉ (capsules à visionner)**

Capsules obligatoires à visionner par les membres du CÉ.

**6.2. Budget prévisionnel et plan effectif**

Pour le budget école montréalaise, une diminution est en cours (50% cette année, il était prévu que le budget ne soit plus disponible l'an prochain). Par contre, l'indice de défavorisation de Saint-Jean-de-Matha est redevenu 9, les budgets d'école montréalaise seront donc de retour à 100% l'an prochain. Ceci permet d'offrir plusieurs activités pour les élèves, ainsi que des formations pour les enseignants. Il est probable que le budget qui permet de fournir les collations soit aussi de retour l'an prochain.

Il y a une baisse de clientèle prévue pour l'an prochain (14 classes au lieu de 15). Par contre, les services d'orthopédagogie pourront être maintenus. La journée de soutien linguistique sera ajoutée à la tâche des orthopédagogues. Le poste d'éducatrice spécialisée sera maintenu et Mme Lincourt a demandé un autre poste d'éducatrice spécialisée étant donné qu'il y a deux écoles, deux cours d'école, etc.

Actuellement, il y a 3 jours de psycho-éducation et 1 journée d'orthophonie. L'an prochain, il y aura 5 jours de psycho-éducation et pas de service d'orthophonie. La pénurie d'orthophoniste n'a de toute manière pas permis d'avoir un service d'orthophonie à l'école depuis les 3 dernières années.

Ceci est le plan d'effectif souhaité et prévu pour l'an prochain, mais n'est pas encore confirmé par le CSSDM.

### **6.3. Photos scolaire contrat**

Mme Lincourt prévoit de demander à la compagnie la Pomme verte de prendre le contrat de photo scolaire pour l'an prochain et l'année suivante. Des commentaires sur les photos sont faits par les parents, mais il est tout de même décidé de conserver la Pomme Verte comme fournisseur.

*Approuvé à l'unanimité*

### **6.4. Tutorat**

Des élèves ont pu participer au tutorat. Le premier bloc de 8 semaines, 2 fois par semaine est terminé (25 élèves y ont eu accès) et un deuxième bloc de 25 élèves vient de débiter. Certains élèves participeront aux deux blocs. Le service est offert à distance et par petits groupes (5 élèves). Les enseignants ont accès à une plateforme qui donne un suivi des présences et du travail effectué durant la période de tutorat.

### **6.5. Travaux**

Une première phase est en cours (démolition seulement pour le moment). Les appels d'offre pour les travaux ne sont pas encore faits. Il y a actuellement 2 mois et demi/3mois de retard par rapport à l'échéancier. Il y aura finalement délocalisation durant 3 ans au lieu de 2 ans. Les plans seront présentés au CÉ. Chaque classe sera équipée d'évier et de meubles de rangement intégrés. L'oeuvre sur l'agrandissement du gymnase est terminée.

### **6.6. CÉ de juin**

Avec la nouvelle gouvernance, l'approbation de certains points nécessite que le CÉ de juin soit déplacé avant le 7 juin. Après discussion, il est décidé de tenir une courte rencontre spéciale du CÉ le 6 juin, puis une rencontre régulière le 15 juin.

### **6.7. Suivi déneigement**

Un employé de la mairie d'arrondissement a contacté Mme Lincourt et a indiqué qu'ils ont bien reçu la demande du CÉ.

## 7. Service de garde

### 7.1. Infos règles de fonctionnement

Mme Clément avise que Marlène Landry prendra sa retraite en juin. Les parents seront invités à lui écrire un message pour souligner la fin de sa carrière à Saint-Jean-de-Matha. La période d'inscription est en cours et une baisse de clientèle prévue pour l'an prochain. Étant donné la situation actuelle (télé-travail, etc), il y a eu plusieurs changements d'horaire en cours d'année. Pour le moment, il y a 96 réguliers et 72 dineurs inscrits au sdg (alors qu'il y a actuellement 113 élèves réguliers actuellement). Pour les journées pédagogiques, il y aussi une baisse de clientèle. Il y a environ 60 à 80 élèves au sdg selon s'il y a une sortie ou pas. Mme Clément indique qu'il faudra réfléchir à la possibilité de planifier des journées pédagogique avec seulement des sorties. Un parent demande si des places au sdg plus souples pourraient être possibles étant donné la réalité de travail des parents (en présentiel et en télétravail). Mme Clément indique qu'elle tente d'accommoder les parents dont les besoins de garde changent en cour d'année, mais qu'il est impossible d'offrir une flexibilité encore plus grande étant donné les ratios et le nombre fixe d'éducatrices en poste. Des parents indiquent que l'accessibilité au sdg est importante et que les élèves qui ne peuvent pas aller en sortie pourraient bénéficier d'une aide financière pour qu'ils puissent y participer, si l'aspect financier est un enjeu. Un parent indique que son enfant apprécie beaucoup les journées pédagogiques maison et qu'il a moins d'intérêt pour les sorties.

Mme Clément propose d'ouvrir le sdg le 23 juin si il y a au moins 35 enfants d'inscrits et de ne pas offrir le sdg le lundi 27 juin.

*Approuvé à l'unanimité.*

## 8. Consultation/Approbatation

### 8.1 : Sortie des finissants

Les finissants iront au camp Mariste à Rawdon le 17 juin. Le retour de la sortie serait à 17h.

*Approuvé à l'unanimité.*

Aussi, la soirée des finissants aura lieu le 21 juin.

## 9. Informations

### 9.1. Grille matière: statu quo

La grille matière de l'année prochaine sera identique à celle de l'année en cours.

### 9.2. Horaire

La récréation du matin sera retardée de 30 minutes l'année prochaine. C'est-à-dire que l'horaire du matin sera de 2 périodes de 60 minutes, puis la récréation suivie d'une troisième période de 60 minutes. Les horaires de début et fin des classes demeurent les mêmes.

## 10. Délégué au comité de parents (rapport)

S.O.

## 11. Comités de travail

### 11.1. Mot de la Fondation

La sortie neige a été annulée pour tous les niveaux, sauf le préscolaire. L'organisation ayant été compliquée, ce type d'activité ne sera pas reconduit l'an prochain. L'argent sera plutôt utilisé pour la semaine thématique de fin d'année.

Il reste une vente de chandail à faire d'ici la fin de l'année. Des parents intéressés pourraient se joindre à la Fondation, car l'équipe est peu nombreuse et apprécierait l'aide de nouveaux membres.

## 12. Varia

La consultation des élèves de 6<sup>e</sup> année par rapport à la participation des parents au conseil d'établissement a été faite. Les obstacles principaux à la participation des parents sont le manque de temps et la barrière linguistique.

Mme Lincourt présente au CÉ les plans des architectes pour la rénovation de l'école Saint-Jean-de Matha.

## 13. Levée de l'assemblée

À 20h10. Adopté à l'unanimité. Prochain CÉ le 19 avril.